Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 8 (1863)

Heft: 12

Artikel: École centrale de Thoune

Autor: Welti

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-329897

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Voilà un rapide coup-d'œil sur cette page de notre histoire; ce que notre pays a souffert ne saurait se décrire: quel enseignement n'y pouvons-nous pas puiser? Qu'aucun peuple, s'il veut garder sa liberté et son indépendance, ne doit oublier d'aiguiser son glaive tandis qu'il en est temps encore; que la désunion appelle l'ennemi, et qu'au sein de la paix il faut songer aux menaces de l'avenir. Que si jamais la guerre vient frapper à nos portes, de sa main gantée de fer, qu'elle trouve un peuple brave, uni et prêt à tout.

C'est à vous, jeunes officiers, c'est à vous d'emporter cette conviction dans les rangs de l'armée. Les officiers sont les gardiens responsables de cet élément moral que je voudrais voir se développer en vous, qui s'y développera sans doute. Allez ! Que vos subordonnés trouvent en vous l'exemple de l'obéissance, du sacrifice, de la constance et de la sobriété; allez ! et si l'heure sonne au cadran sanglant des batailles, soyez dignes de nos pères et braves comme eux !

Soufflez cet esprit de notre école d'aspirants dans tous nos bataillons, et vous aurez satisfait à la plus haute de vos tâches. (Applaudissements et vivats prolongés.)

ÉCOLE CENTRALE DE THOUNE.

L'école s'est terminée le 12, et l'on peut dire sans crainte de démenti que les jours d'inspection et d'examen ont donné très-bon témoignage de la manière dont le temps y avait été employé.

La marche-manœuvre qui a signalé la dernière période de l'école s'est exécutée, quoique très-penible, avec beaucoup d'ordre et au parfait contentement de M. le colonel fédéral Denzler, qui en a fait compliment aux officiers et à la troupe. Voici quelles étaient les dispositions pour ces trois journées:

Suppositions générales.

L'avant-garde d'une armée ennemie qui s'est avancée vers Fribourg a franchi la Singine aux environs de Schwarzenbourg.

La division de l'armée suisse de l'Aar, placée à Thoune pour surveiller la tête de pont et les dépôts de Thoune, reçoit l'ordre de rejeter l'ennemi derrière la Singine et la Sarine et de retourner à Thoune du côté de Berne, en traversant la Singine inférieure.

Première journée de marche le 5 juillet.

La division, partagée en deux colonnes, partira de Thoune de grand matin. La première colonne, sous le commandement de M. le colonel fédéral Alioth, se composera des troupes suivantes:

Ire brigade d'infanterie (bataillons nºs 52, 55 et compagnie de carabiniers nº 35).

Les batteries nos 1, 2 et 4.

Les compagnies de cavalerie nºs 18 et 19.

Cette colonne marchera par Uetendorf, Sestigen et Lohnstorf à Riggisberg.

La deuxième colonne, sous le commandement de M. le colonel fédéral Meyer, se composera de la

Ile brigade d'infanterie (bataillons nos 8 et 25 et compagnie de carabiniers no 29).

Batterie nº 3.

Elle marchera par Thierachern, Wahlen, Längenbühl, Wattenwyl et Weyersboden sur Riggisberg, où elle se réunira à la première colonne.

Les colonnes organiseront le service de sûreté pendant la marche et établiront entr'elles leur communication.

Halte à Riggisberg,

Marche en avant de la division contre Schwarzenbourg.

L'ennemi, marqué par les compagnies de carabiniers nos 29 et 35 et par deux pièces de la batterie no 4, sous le commandement de M. le lieutenant-colonel féd. Lecomte, a pris position en deçà de Rohrbach.

Le bataillon n° 52, avec la batterie n° 1, avançant sur la gauche par Muri et Krottenbach, et le bataillon n° 8, avec les deux pièces de la batterie n° 4, partis sur la droite par Tromwyl et Mättenwyl, forcent l'ennemi à se retirer à Oberrothen sur le plateau, par le pont de Rohrbach.

Attaque des positions ennemies.

Le bataillon n° 55 suit avec la batterie n° 2 le bataillon n° 52, qui s'avance sur la gauche avec la batterie n° 1. Cette colonne marche au-delà de Giebelegg, cherche à forcer le passage du Schwarzwasser vers Graben et à pénétrer dans le flanc droit de l'ennemi.

Le bataillon n° 8 (avec les deux pièces de la batterie n° 4) marche vers Schwanden où il devra prendre position.

Le bataillon n° 23 et la batterie n° 3 s'avancent avec toute la cavalerie sur la grande route.

Commandant de la colonne de gauche : M. le colonel féd. Alioth.

- » de droite: M. le lieutenant-colonel féd. Kirchhofer.
- » du centre : M. le colonel féd. Meyer.

L'ennemi pressé sur les deux flancs se retire sur Schwarzenbourg par Höhstatt.

Bivouac à Schwarzenbourg.

Le bataillon nº 52 occupera les avant-postes.

Seconde journée de marche le 6 juillet.

Pour poursuivre l'ennemi, qui, la veille, a repassé la Singine, et pour l'empêcher d'occuper les ponts de Thörishaus, Flamatt et Neueneck, la division franchira la Singine en deux colonnes. (La colonne des équipages ira directement à Konitz par Eichi et Scherlitz.)

1re colonne (commandant M. le colonel féd. Alioth),

1re brigade d'infanterie, bataillons nos 52 et 55,

Batteries nºs 1, 2 et 3,

Cavalerie nos 18 et 19.

Marche vers Neueneck par Eichi et la Ruchmühlebrücke (le pont de la Ruchmühle), Albligen et Uebersdorf. Cette colonne établira des communications avec la

2^{me} colonne (commandant M. le colonel féd. Meyer),

2^{me} brigade d'infanterie (bataillons nos 8 et 23),

ainsi qu'une section de la batterie nº 4

qui franchira la Singine près du moulin de Sodbach. Elle rencontrera près de Heitenried toute l'avant-garde ennemie et en sera repoussée. Au commencement de la retraite arrivera un renfort de la 1^{re} colonne qui se composera

de la batterie nº 3,

des compagnies de cavalerie nº 18 et 19.

Reprise de l'offensive. L'ennemi passe la Tafferna et se retire derrière Schmitten où il recevra des renforts de Fribourg, qui forceront à la retraite notre colonne arrivée par Zirkels jusqu'à la hauteur de Pfaffenholz. Cette retraite sera effectuée par Wünnenwyl et Baggenwyl vers Neueneck, où elle sera soutenue par la première colonne qui s'est avancée par Dritthäusern.

Position de combat à Neueneck.

Halte de la division près de Grund.

Marche en retraite sur Könitz par Wangenhubel.

La 1^{re} brigade d'infanterie (bataillons n° 52 et 55 et compagnie de carabiniers n° 35) par Oberwangen et Herzwyl.

Toutes les autres troupes par Niederwangen et Ried.

Bivouac à Könitz.

Troisième journée de marche le 7 juillet.

Marche en retraite de la division en trois colonnes par le Könitzthal à Kehrsatz dans l'ordre suivant :

1re colonne (commandant M. le lieutenant-colonel féd. Tronchin),

Bataillon nº 52 et compagnie de carabiniers nº 35.

Elle marchera par Zimmerwald, Mühlern, Riggisberg sur Mühlethurnen où elle formera l'arrière-garde de la

2º colonne (commandant M. le colonel féd. Alioth),

Bataillon no 55,

Les deux brigades d'artillerie,

La compagnie de carabiniers nº 29.

Marche sur Uetendorf par Toffen, Kaufdorf, Mühlethurnen, Seftigen.

3º colonne (commandant M. le colonel féd. Meyer).

2º brigade d'infanterie (bataillons nos 8 et 25),

Compagnies de cavalerie nºs 18 et 19,

Colonne d'équipages.

Marche sur Uetendorf par Belp, Kirchdorf et Uttigen.

Les colonnes établiront les communications entr'elles et disposeront l'arrièregarde nécessaire.

Marche de la division d'Uetendorf à Thoune.

Thoune, le 2 juillet 1863.

Le chef de l'état-major : WELTI, lieutenant-colonel féd.

NOUVELLES ET CHRONIQUE.

Le projet de loi touchant l'introduction dans l'armée du nouveau fusil d'infanterie, soumis actuellement aux Chambres, établit que l'armement devra s'opérer en six années, à partir du 1er janvier 1864. On a besoin de 80,032 fusils, y compris le 20 % surnuméraire exigé par la loi. Voici comment se répartirait l'armement sur les six années.

En	1864,	pour arm	er la	deu	xiè	eme co	mpa	gni	e de	cha	SSE	urs	(la	première (est déjà
en pos	ssession	du fusil)	, on	aura	it	besoin	de	•	,	•	•	٠	٠,	9,072	fusils;
En	1865,	une comp	oagni	e du	ce	ntre .	•	•	•	*			•	13,800	»
En	1866,		id.								•		•	13,800))
En	1867,		id.					•	•			•	200	13,958	»
En	1868,	réserve .	•	•	•			•	•	•	•	٠	•	14,701))
En	1869,))	•	•	•		*	٠	•	•	•	٠	٠	14,701	>>
												T_{α}	1al ·	80.039	fueile

Total: 80,032 fusils.

Les propositions faites au département, ensuite du concours ouvert pour la fourniture des fusils, ont permis d'admettre que l'arme reviendrait à 80 fr., y compris les frais de contrôle. (??) C'est ce chiffre qui a servi de base aux calculs.

Or, 80,032 fusils à 80 fr.	. 1	font	•	•		•	•	•	٠	•	•	Fr.	6,402,560
Les frais de transformation	n	des	mu	nitio	ons	sont	éva	alués	à		•))	412,720
On ajoute pour imprévu			•	/(4);		(•0)	·	•		•		»	84,720

Ce qui donne la somme totale de Fr. 6,900,000

La moitié de cette somme incombe aux cantons, ce qui laisse, pour la part de la Confédération, 3,450,000 fr. à dépenser en six ans, savoir :